

Annonces légales

Contacts : 04.91.84.46.30 - al@laprovence-medias.fr
www.laprovencemarchespublics.com

Jeu 30 Mai 2019
habilité à publier par arrêté de Monsieur le Préfet du Département

VENTES AUX ENCHERES

932050

SELARL CABINET CEZANNE - Avocat
243, boulevard Albin-Durand - 84200 CARPENTRAS - Tél. : 04.90.63.03.25 - mpc@cabinet-cezanne.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR

Sur la commune de BOLLENE (84500), Lieudit Serre de Catin, 789, route de Saint-Restitut, **UNE MAISON D'HABITATION** de 287,60 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et jardin arboré avec **UNE CAVE ET DEUX GARAGES** d'une superficie totale de 130 m², cadastrée section E n° 799 lieudit RTE DE SAINT RESTITUT et section E n° 800 lieudit SERRE DE CATIN pour une contenance totale de 1 ha 05 a 21 ca.

SUR LA MISE A PRIX DE : 150.000 EUROS

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Maître Marie Paule CEZANNE, avocat, qui, le cas échéant, peut être chargée d'encherir.

VISITE : Il sera possible de visiter le mercredi 26 juin 2019 de 11 h à 12 h avec l'assistance de la SCP MAZE BAUDE, huissier de justice à ORANGE - Tél. : 04.90.34.02.50.

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 4 JUILLET 2019 A 9 H 00 à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS (84200), siégeant au Palais de Justice, place du Général-de-Gaulle.

OCCUPATION : Le bien est occupé par le propriétaire. L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

CONDITIONS DE LA VENTE : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 15/02/2018 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Carpentras sous le numéro 18/00008 ou tout acquéreur éventuel peut en prendre connaissance, sans frais, ainsi qu'au cabinet du créancier poursuivant.

ENCHERES : Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal de Grande Instance de Carpentras muni d'un chèque de banque (ou d'une caution bancaire irrévocable) de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € à l'ordre de la CARPA.

FRAIS : Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

RENSEIGNEMENTS :
Pour tous renseignements s'adresser :
- au Cabinet de Maître Marie Paule CEZANNE, membre de la SELARL CABINET CEZANNE, Avocat du créancier poursuivant, 04.90.63.03.25,
- auprès de l'un des Avocats inscrits près le Tribunal de Grande Instance de Carpentras,
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé.

Fait et rédigé à Carpentras, le 24 mai 2019
Maître Marie Paule CEZANNE, membre de la SELARL CABINET CEZANNE

932051

SELARL CABINET CEZANNE - Avocat
243, boulevard Albin-Durand - 84200 CARPENTRAS - Tél. : 04.90.63.03.25 - mpc@cabinet-cezanne.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR

UNE MAISON INDIVIDUELLE de 293,69 m² sur deux niveaux avec **TERRAIN ATTENANT ET PISCINE ET DEPENDANCES** de 82,68 m² sur la commune de CARPENTRAS (84200), Quartier de la Crozette, 829, chemin de la Quinine, figurant au cadastre : Section BO numéro 520 lieudit CHEMIN DE LA QUININE d'une contenance de 1 a 85 ca, Section BO numéro 531 lieudit MARIIGNANE d'une contenance de 17 a 68 ca, Section BO numéro 532 lieudit CHEMIN DE LA QUININE d'une contenance de 7 a 86 ca, soit une contenance totale de 27 a 39 ca.

SUR LA MISE A PRIX DE : 250.000 EUROS

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Maître Marie Paule CEZANNE, avocat, qui, le cas échéant, peut être chargée d'encherir.

VISITE : Il sera possible de visiter le jeudi 27 juin 2019 de 10 h à 11 h avec l'assistance de Maître Pierre TREMOULET, huissier de justice à CARPENTRAS - Tél. : 04.90.63.12.08.

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 4 JUILLET 2019 A 9 H 00 à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Carpentras, siégeant au Palais de Justice, place du Général-de-Gaulle.

OCCUPATION : Le bien est occupé par le gérant de la SCI. L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

CONDITIONS DE LA VENTE : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 22/03/2018 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Carpentras sous le numéro 18/00011 ou tout acquéreur éventuel peut en prendre connaissance, sans frais, ainsi qu'au cabinet du créancier poursuivant.

ENCHERES : Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal de Grande Instance de Carpentras muni d'un chèque de banque (ou d'une caution bancaire irrévocable) de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € à l'ordre de la CARPA.

FRAIS : Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

RENSEIGNEMENTS :
Pour tous renseignements s'adresser :
- au Cabinet de Maître Marie Paule CEZANNE, membre de la SELARL CABINET CEZANNE, Avocat du créancier poursuivant, 04.90.63.03.25,
- auprès de l'un des Avocats inscrits près le Tribunal de Grande Instance de Carpentras,
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé.

Fait et rédigé à Carpentras, le 24 mai 2019
Maître Marie Paule CEZANNE, membre de la SELARL CABINET CEZANNE

932510

ETUDE DE PROVENCE

COMMISSAIRES PRISEURS ENCHERES EXPERTISES
Vente sur place à l'orangerie du Château de Sanilhac
DIMANCHE 2 JUIN 2019 À 14 H 30

Château de SANILHAC - 30700 Sanilhac
(Intersection D212 et D112, proximité immédiate de Nîmes et Avignon
4 km au sud-est d'Uzès)

Bel écrin de bijoux, argenterie, verrerie, tableaux, bronzes, mobilier, objets d'art...

Exposition samedi 1^{er} juin de 11h à 13h et de 14h30 à 18h30
Expertises gratuites pendant l'exposition
BIJOUX-VERRE-TOURNAIS-BRONZES-OBJETS D'ART ET DE COLLECTION
Tél. pendant l'exposition et la vente : 06 14 88 34 71 - 04 96 11 01 10

L'ETUDE DE PROVENCE
Maîtres Christian RIBIERE et Marielle TULOUP
Commissaires Priseurs 55 rue Sylvabelle - 13006 MARSEILLE
Tél. 04.96.110.110 - Fax: 04.96.110.111
e-mail : contact@etudedeprovence.com
CATALOGUE ET PHOTOGRAPHIES EN LGNE SUR SITE : www.interencheres.com/13001

ANNONCES LEGALES

932239

ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Par délibération du 7 février 2019, le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du Règlement Local de Publicité et a fixé ses objectifs.

Les modalités de concertation en application de l'article L103-2 du code de l'urbanisme ont été mises en place. A cet effet, un registre est disponible au service urbanisme pour que chacun puisse émettre son avis ou remarques. Les documents relatifs à l'élaboration du Règlement Local de Publicité sont disponibles au service urbanisme et sur le site Internet de la ville : https://www.ville-entraigues84.fr/ma_ville/urbanisme/plans-durbanisme.

A l'issue de cette concertation, un bilan sera présenté au Conseil Municipal qui validera le projet de règlement Local de Publicité avant l'enquête publique prévue.

932075

LE CELLIER DES PRINCES
Société Coopérative Agricole à capital variable
758, route d'Orange - 84350 COURTHEZON
RCS Avignon 783 224 025 Agrément 14063

CONVOCAZIONE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les associés sont invités à participer à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE de la Société Coopérative Agricole LE CELLIER DES PRINCES qui se tiendra le :

Lundi 17 juin 2019 à partir de 14 H 00 à la Salle de la Roquette
84350 Courthézon

afin de délibérer sur les ordres du jour suivants :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE :

- 1 Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2018
- 2 Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018
- 3 Rapports du Commissaire aux comptes
- 4 Approbation des comptes 2018
- 5 Quidus aux administrateurs
- 6 Conventions réglementées
- 7 Constatation de la variation du capital social
- 8 Affectation du résultat 2018
- 9 Renouvellement du tiers sortant et confirmation des membres du Conseil d'administration
- 10 Indemnités allouées au conseil d'administration
- 11 Budget alloué à la formation des administrateurs
- 12 Pouvoir pour les formalités

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social de la coopérative, à partir du 15ème jour précédant l'assemblée générale, des documents mentionnés à l'article 35 § 5 des statuts.

Pour avis
Le président

931441

MIRABEAU Libération Durancie

AVIS AU PUBLIC

Commune de Mirabeau

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT SUR LES PROJETS DE RÉVISION ALLÉGÉE ET MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 043-2019 en date du 23 mai 2019, le maire de Mirabeau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative aux projets de Révision Allégée et Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mirabeau

A cet effet,
Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur la Révision Allégée et la Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mirabeau.
La Révision Allégée du PLU a pour objectif de permettre la création d'un Secteur de taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) sur le site de l'entreprise Nalin SCI Camp Fourca afin de rendre possible l'extension des bâtiments existants pour répondre au besoin de développement de cette activité.

La Modification du PLU a pour objectifs :
- d'ouvrir à l'urbanisation une zone 2AU afin de permettre la réalisation d'un projet mixte (équipements publics et logements).
- de réduire le retrait imposé pour les constructions, en zone UC, par rapport à l'axe des voies communales.

L'enquête publique unique se déroulera du 15 juin au 15 juillet 2019, soit 32 jours consécutifs.

Monsieur Jean STANLEY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Les pièces des dossiers, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de Mirabeau pendant 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 15 juin au 15 juillet 2019 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers de Révision Allégée et Modification du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Les dossiers sont aussi consultables sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci (Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 / Mardi de 8h30 à 12h00 / Mercredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 / Jeudi de 8h30 à 12h00 / Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 / Samedi de 8h30 à 11h30) et sur le site de la commune (www.mirabeauenluberon.fr). Deux adresses internet dédiées permettront de recueillir les observations du public (mirabeauenquetepubliqueRA@gmail.com et mirabeauenquetepubliquemodif@gmail.com).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :
- Samedi 15 juin 2019 de 8h30 à 11h30,
- Mercredi 26 juin 2019 de 14h00 à 17h00,
- Samedi 6 juillet 2019 de 8h30 à 11h30,
- Lundi 15 juillet 2019 de 14h00 à 17h00,

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'Article 2, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Monsieur le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Monsieur le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Mirabeau le dossier avec son rapport dans lesquels figurent ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes

Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Mirabeau, pendant une durée d'un an

931156

SFHE
GROUPE ARCADE

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

ORGANISME ACHETEUR
Société Française des Habitations Economiques (13)
Melissa GIRAUD
13547 Aix en Provence Cedex 4
Tel : +33 413570466. Fax : E-mail : melissa.giraud@groupe-arcade.com

OBJET DU MARCHÉ : Construction et rénovation de locaux poubelles, création mur de soutènement et mise en place de clôtures (DPT 13, 30, 34 et 84)

TYPE DE MARCHÉ : Travaux

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée — ouverte

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : Jeudi 20 juin 2019 - 12 :30

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 22 mai 2019

931696

SAINT VICTORET
COMMUNE DE LA VILLE

AVIS RECTIFICATIF

MAIRIE DE SAINT VICTORET

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
MAIRIE DE SAINT VICTORET . Correspondant : Monsieur David CHA-TAIGNER, ESPLANADE ALBERT MAIROU 13730 SAINT-VICTORET - Tél. : 0442153230, Courriel : dst@mairiesaintvictoret.fr, Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.laprovencemarchespublics.com:443/4861>. Type d'organisme : Commune

OBJET DU MARCHÉ :
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RÉSEAU SUR LE BOULEVARD FERRISSE

TYPE DE MARCHÉ :
Travaux

TYPE DE PRESTATIONS :
Exécution

SITE OU LIEU D'EXÉCUTION PRINCIPAL :
Bld FERRISSE 13730 SAINT VICTORET

LIEU DE LIVRAISON :
Bld FERRISSE 13730 SAINT VICTORET

INFORMATIONS RECTIFICATIVES :
Dans la rubrique "Date limite de réception des offres" : Au lieu de : "24 mai 2019, à 14:00 heures", lire : "21 juin 2019, à 14:00 heures".

TYPE DE PROCÉDURE :
Procédure adaptée

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION :
24 mai 2019

931319

Communauté de Communes PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

CC PAYS SORGUES ET MONTS VAUCLUSE

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
CC PAYS SORGUES ET MONTS VAUCLUSE. Correspondant : Monsieur Pierre GONZALVEZ, 350 Avenue de la Petite Marine 84800 L ISLE SUR LA SORGUE - Tél. : 0490214311, Fax : 0490214313, Courriel : ccpsmv@ccpsmv.fr, Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.pays-des-sorgues.org>, Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.laprovencemarchespublics.com:443/5098>. Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non. Type d'organisme : Groupement de collectivités

PRINCIPALE(S) ACTIVITÉ(S) DU POUVOIR ADJUDICATEUR :
Services généraux des administrations publiques .

OBJET DU MARCHÉ :
19-10 Travaux sur la voirie d'intérêt communautaire

TYPE DE MARCHÉ :
Travaux

TYPE DE PRESTATIONS :
Exécution

CLASSIFICATION C.P.V :
Objet Principal : 45000000-7

CODE NUTS :
FRL06

DES VARIANTES SERONT-ELLES PRISES EN COMPTE : oui

ACCORD CADRE :
Durée de l'accord-cadre en année(s) : 3

DURÉE :
Durée du marché : 36 mois à compter de la notification du marché.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

TYPE DE PROCÉDURE :
Procédure adaptée

DÉLAIS :
Date limite de réception des offres : 20 juin 2019 à 12 heures

AUTRES RENSEIGNEMENTS :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 19-10
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement et uniquement sur le profil d'acheteur. <http://www.laprovencemarchespublics.com>

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :
Tribunal Administratif , 16 avenue Feuchères, 30000 Nîmes

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 23 mai 2019

931696

SAINT VICTORET
COMMUNE DE LA VILLE

AVIS RECTIFICATIF

MAIRIE DE SAINT VICTORET

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
MAIRIE DE SAINT VICTORET . Correspondant : Monsieur David CHA-TAIGNER, ESPLANADE ALBERT MAIROU 13730 SAINT-VICTORET - Tél. : 0442153230, Courriel : dst@mairiesaintvictoret.fr, Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.laprovencemarchespublics.com:443/4861>. Type d'organisme : Commune

OBJET DU MARCHÉ :
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RÉSEAU SUR LE BOULEVARD FERRISSE

TYPE DE MARCHÉ :
Travaux

TYPE DE PRESTATIONS :
Exécution

SITE OU LIEU D'EXÉCUTION PRINCIPAL :
Bld FERRISSE 13730 SAINT VICTORET

LIEU DE LIVRAISON :
Bld FERRISSE 13730 SAINT VICTORET

INFORMATIONS RECTIFICATIVES :
Dans la rubrique "Date limite de réception des offres" : Au lieu de : "24 mai 2019, à 14:00 heures", lire : "21 juin 2019, à 14:00 heures".

TYPE DE PROCÉDURE :
Procédure adaptée

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION :
24 mai 2019

PUBLICATION D'ANNONCES

*Officielles, Légales,
Vie des sociétés...*

www.laprovence-legales.com
CONTACTS : avis@laprovence-legales.com / 04 91 84 80 19

Nos experts sont à votre service pour vous accompagner dans votre projet

Devis et conseils personnalisés

La Provence